

CONSEIL DE GESTION DU 28/03/2023

Membres présents

M. Christophe Consigny, chef d'établissement de l'EFS ; Mme Olivia Berkley-Christmann, Ambassadrice de France ; Mme Shyamla Mondon, DAF ; M. Bernard Jackson ; Mme Vidya Gappy ; Mme Linda Félix ; M. Jean-Claude Michel ; M. Emmanuel Chassot

Membres absents et/ou excusés

M. Basil Estico ; M. Malik Chaib ; Mme Amia Desir-Jovanovic

Ouverture de la réunion à 17h20.

1. Validation du PV du dernier conseil de gestion

Les procès-verbaux (PV) des réunions des 30 janvier et 20 février n'ont pas encore été approuvés. Ils doivent faire l'objet d'une approbation entre membres du CG, puis publiés sur le site internet de l'EFS à destination des parents.

Mr Chassot confirme avoir demandé à M. Chaib un espace sécurisé pour les échanges entre membres du CG.

Le CG note que les PV peuvent inclure des éléments non diffusables publiquement (p. ex., dans le cas de sanctions disciplinaires) et que le CG approuvera une version publique et une version interne des PV sur proposition du secrétaire.

ACTION 1 : M. Chassot et Mme Schott doivent se réunir dans la semaine pour valider les derniers PV à publier ensemble.

ACTION 2 : M. Chassot organisera la mise en place d'un système sécurisé de partage de fichiers en ligne (via FTP) avec M. Chaib afin de permettre un accès aux documents nécessaires au CG (p. ex. plans de travaux dans l'EFS) et PV internes des réunions du CG.

2. Revue des questions soulevées dans le dernier conseil

- La hauteur du grillage maximale autorisée aux Seychelles est a priori de 1.8 m (à confirmer).

ACTION 3 : M. Consigny veillera à la mise en place des grillages de sécurité suivant la demande de l'AEFE et les règles en vigueur aux Seychelles.



École Française des Seychelles
Riverside, BP 788
Victoria
SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10
<https://ecole-francaise-seychelles.com>

ACTION 4 : M. Consigny et M. Chaib organiseront rapidement l'installation de l'application sur les téléphones de Mme Mondon, Mme Roumestand et Mme Libanotis

3. Plan d'action concernant l'approbation des comptes audités de l'APE par l'Assemblée Générale

Les comptes de 2021 sont prêts, transmis à l'AEFE mais n'ont pas encore été approuvés par l'APE. Ils doivent être soumis à l'AG.

ACTION 5 : Organisation d'une AG afin de valider les comptes de 2021

Les comptes de 2022 sont à l'audit auprès de la société BHANDERI. Une fois l'audit terminé, ils seront transmis à l'AEFE via l'appli MAGE et devront également être soumis à l'AG. Après approbation ils déclencheront les subventions AEFE.

4. Comparatif de la performance financière 2021 versus 2022

En 2022, nous sommes toujours bénéficiaires par rapport à 2021 mais l'excédent a diminué. Cette diminution s'explique tout d'abord par l'effet COVID pesant sur l'année 2021 avec notamment l'annulation des sorties ou encore l'absence des heures supplémentaires. De facto, la reprise des activités « normales » a eu pour conséquence un ajustement des dépenses à la hausse. D'autre part, un ajustement des salaires de SCR10M à SCR12M (à partir de janvier 2022, personnel non enseignant +10%) apparaît sur l'année 2022 en raison du dédoublement de certaines classes et du recrutement de personnel qualifié. Cette hausse n'a pu être totalement absorbée par la hausse des écolages de 3% applicable à partir de septembre 2022.

Enfin Mme Mondon précise que le paiement des bourses faisaient auparavant l'objet d'un approvisionnement unique sur les comptes. La politique a changé entre 2021 et 2022 avec une répartition plus précise de 4 mois sur la fin d'année calendaire et 6 mois sur le début de l'année suivante. Le changement sera donc lissé sur les comptes 2023.

Une donation apparaît ; elle devait être utilisée au projet numérique qui est finalement ajourné. Une décision doit être prise afin de savoir si cette donation pourrait concerter un autre projet, par exemple celui de Paris 2024, après consultation des deux parents donateurs.

M. Jackson s'interroge sur l'impact de l'augmentation des salaires qui avait été approuvée et mise en œuvre l'année dernière.

M. Consigny confirme que l'augmentation (en moyenne de 10%) a eu un impact, sur lequel une réflexion est en cours pour les prochains recrutements. En effet, certains enseignants ont été recrutés à temps partiel sur la base d'un salaire à temps complet. A titre d'exemple, le dernier recrutement du professeur de SPC porte sur un temps complet de 18h pour un 8h effectif. Nous parvenons à compléter leur temps sur des projets complémentaires afin de compenser cet écart mais la situation n'est pas



École Française des Seychelles

Riverside, BP 788

Victoria

SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10

<https://ecole-francaise-seychelles.com>

optimale en termes de finance. En France, il serait placé en poste sur un deuxième établissement. Afin de pallier cet inconvénient, l'objectif est de trouver la compétence localement.

M. Jackson rapporte la suggestion de Mme Lazon, Inspectrice de l'Education Nationale présente en ce moment à l'EFS, de prendre contact avec la personne en charge du développement des écoles à l'AEFE. Cette personne serait susceptible d'accompagner l'école dans un développement souhaité par l'AEFE et donc au recrutement. Le conseil de gestion a planifié un déjeuner avec Mme Lazon dans la semaine et abordera ce point plus en détail.

5. Comparatif de propositions des divers contracteurs pour la construction de nouvelles toilettes

Pour rappel il est indispensable pour la sécurité et la santé mentale des enfants de séparer les toilettes du primaire et du secondaire. Suite à réception de devis prohibitifs, nous avons relancé un appel d'offre et complété précisément les devis pour y inclure l'ensemble des travaux à envisager.

Nous avons établi un comparatif et le choix s'est porté sur VARSANI CONSTRUCTION dont le devis s'élève à SCR 797 000 et qui a déjà travaillé pour l'EFS donnant entière satisfaction. Ronnie, notre responsable technique, a également déjà eu l'occasion de collaborer avec eux et approuve leur proposition. Il supervisera la bonne exécution des travaux.

Nous avons reçu l'approbation de l'autorité du planning et le plan de structure ingénierie. Approbation verbale du CG de procéder à l'exécution des travaux.

ACTION 6 : Confirmer à VARSANI CONSTRUCTION qu'ils ont obtenu le contrat pour qu'ils commencent les travaux le plus rapidement possible en lien avec Ronnie et informer les autres sociétés ayant fourni des devis qu'elles ne sont pas retenues.

6. Mise à jour concernant l'escalier de secours et les autres projets infrastructurels de l'EFS et la demande de subventions à l'AEFE

L'escalier de secours est arrivé au port ; il est en procédure de dédouanement par UCPS. Le contact est établi pour l'agenda de l'installation. Il faut compter deux semaines entre le début des travaux et leur achèvement ; cela sera vraisemblablement effectué pendant les prochaines vacances du mois de mai. Un coffrage béton de mise à niveau au sol est indispensable avant installation et nécessite donc séchage avant de procéder au dépôt de l'escalier.

Le dossier de demande de subvention a été déposé à l'AEFE :

- Subvention volet sûreté (alarme, vidéosurveillance, grillage) : 50%
- Subvention volet immobilier (escalier) : 30%
- Subvention volet équipement en cours pour le laboratoire.



École Française des Seychelles
Riverside, BP 788
Victoria
SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10
[https://ecole-francaise-seychelles.com](http://ecole-francaise-seychelles.com)

7. Compte-rendu de la situation Ressources Humaines

a. Discipline et devoir d'exemplarité : le règlement intérieur

M. Consigny a communiqué au CG le règlement intérieur existant et a formulé les changements ou addendum à apporter. M. Jackson a également apporté les modifications qui lui semblaient nécessaires au regard du code du travail des Seychelles. Pour autant, il semble au CG qu'un consensus est nécessaire d'une part avec les représentants des parents élus et d'autre part que l'avis de l'AEFE soit demandé.

Compte tenu des problèmes récents de comportement et de discipline de la part de certains professeurs ainsi que d'élèves, le CG **NOTE** que la mise à jour et diffusion du règlement intérieur est essentielle et pourra se faire lors d'une réunion avec les autres conseils.

ACTION 7 : Le CG devra établir rapidement une proposition de règlement intérieur mis à jour afin de la faire circuler au Conseil d'Etablissement et au Conseil d'Ecole pour compléments et validation

b. Les ressources humaines pour 2023-2024

Classe	Enseignant actuel	Enseignant 23-24
TPS	Anicette Harivololona	Anicette Harivololona
PS	Santa Andriamparany	Poste à pourvoir
MS	Holy Barbe	Holy Barbe
GS	Hanah Sriki / Julie Albarède	Julie à confirmer
CP - 1	Isabelle Ceccaldi	Isabelle Ceccaldi
CP - 2	Stéphanie Moga	Stéphanie Moga
CE1 -1	Eléonora Fabbro	Santa à confirmer
CE1 - 2	NA	Frédéric Moga / Sarah Teeroovengadum à confirmer
CE2	Aurélie Chaussade	Aurélie à confirmer
CM1	Béatrice Consigny	Delphine Guillemin
CM2	Delphine Guillemin	Poste à pourvoir
Histoire Géo	Antoine Bloc	Vincent Castagna (retour à l'EFS)
Lettres et philosophie	Muriel Olivé	Marine Planté (retour à l'EFS)

Les autres enseignants du secondaire resteront en poste et Mme Padilla reviendra de congé maternité en septembre, nous pouvons compter sur elle pour un mi-temps en élémentaire.

Le plan plurilingue est en cours d'élaboration et validation auprès de l'AEFE. Il tient compte du plan de développement et devra prendre en compte les ressources de l'école :

- Objectif 1 : Accroissement du nombre d'heure d'anglais pour s'orienter vers une future section britannique
- Objectif 2 : Proposition d'étude de la langue du pays hôte dans le cadre d'un Module de Langue et Culture créoles pour l'ensemble des classes
- Objectif 3 : Proposition d'une autre LV2.



École Française des Seychelles

Riverside, BP 788

Victoria

SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10

<https://ecole-francaise-seychelles.com>

Le CG note qu'il faudra être vigilant au bon usage des ressources internes sur le volume horaire des langues.

c. Le recrutement

Le CG soulève ses inquiétudes sur le recrutement : manque d'implication personnelle dans le travail, défaillance dans la représentation de l'école, etc... M. Consigny rappelle la difficulté d'établir un équilibre entre recrutement d'enseignants chevronnés et finances de l'établissement. Un rappel général du CG serait souhaitable.

Le CG **NOTE** le besoin de faire un rappel sur la discipline et l'investissement des personnels qui pourra se faire via la circulation du nouveau règlement intérieur (cf. section 7a du PV).

8. Organisation d'un forum inter-conseils

Le CG propose d'organiser une rencontre avec les parents élus dans les instances d'établissement afin de discuter de certains points appelant à consensus fort entre parents.

9. Questions diverses

Le CG souhaite aborder le sujet du « bullying » ou « harcèlement scolaire » suite à réception de plaintes de parents faisant état d'une situation alarmante à l'école. M. Consigny remarque que ce sujet n'est pas anodin et fait déjà l'objet d'une prise en charge sérieuse au sein de l'établissement. A titre d'exemple, le dernier CVC, CVL, CVE a abordé ce sujet avec une proposition de définition pour qualifier précisément les actes ou comportements qui relèveraient du harcèlement. De même, une journée contre le harcèlement avait été organisée. D'autre part toute la documentation concernant la gestion de comportements inappropriés dans ce contexte est existante tant aux Seychelles qu'auprès de l'AEFE.

Mme l'Ambassadrice soulève aussi l'importance de la protection des lanceurs d'alerte.

Le CG propose une intervention de M. Petrousse, psychologue attaché auprès du Ministère de la Santé avec présence des parents concernés, délégués des élèves, vie scolaire etc.

ACTION 8 : Se concerter avec le Conseil d'Etablissement pour contacter Mr. Petrousse et voir la forme que pourrait prendre son intervention, en notant que celle-ci se ferait sans doute en anglais.

Fin de la réunion à 19h10.



École Française des Seychelles
Riverside, BP 788
Victoria
SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10
<https://ecole-francaise-seychelles.com>

Annex I. Agenda

1. Validation du PV du dernier conseil (Tous) 5 minutes
2. Revue des questions soulevées dans le dernier conseil (M. Chassot) 5 minutes
3. Plan d'action concernant l'approbation des comptes audités de l'APE par l'Assemblée Générale (Mme Mondon) 5 minutes
4. Comparatif de la performance financière 2021 versus 2022 (Mme Mondon) 10 minutes
5. Comparatif de propositions des divers contracteurs pour la construction de nouvelles toilettes (Mme Mondon) 10 minutes
6. Mise à jour concernant l'escalier de secours et les autres projets infrastructurels de l'EFS et la demande de subventions à l'AEFE (M. Consigny) 10 minutes
7. Compte-rendu de la situation Ressources Humaines (M. Consigny) 10 minutes
8. Organisation d'un forum inter-conseils (M. Jackson) 5 minutes
9. Questions diverses



École Française des Seychelles
Riverside, BP 788
Victoria
SEYCHELLES

Tel : +248 432 22 10
<https://ecole-francaise-seychelles.com>